

**Volet B**

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

***16058443*****TRIBUNAL DE COMMERCE****18 AVR. 2016****DIVISION MONS**

N° d'entreprise : 0442-196-472

Dénomination(en entier) : **FAVRY CONSULTANCY**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE DE COQUIANE 148 A 7850 ENGHEN

Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES TENUE AU
SIEGE DE LA SOCIETE LE 12/04/2016 A 14 H 00

Sont présents les associés suivants :

- La SPRL TACHENION & Cie , représentée par son gérant, Monsieur TACHENION Frédéric, détenant 4.999 actions.
- Madame DELCAMBRE Marie Ghislaine, détenant 1 action.

Monsieur TACHENION Frédéric préside l'assemblée. Madame DELCAMBRE Marie Ghislaine est désigné comme scrutateur et secrétaire de l'assemblée.

Le président fait constater que les propriétaires de la totalité des actions sont présents ou représentés. Il signale que les associés ont été d'accord pour dispenser le conseil d'administration de toute convocation ; l'assemblée est donc valablement constituée.

Le président rappelle que l'ordre du jour comporte les points suivants :

1.transfert de siège social

L'assemblée adopte, à l'unanimité des voix, les décisions suivantes :

• Transfert du siège social de la société à l'adresse suivante : Franklin Rooseveltlaan 349/B61 à 9000 GENT, avec effet au 30/04/2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 30 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Les membres présents signent.

TACHENION Frédéric
ADMINISTRATEUR-DELEGUE.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/04/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature